



Public

Agent de Prévention et de Sécurité (APS) en contact avec le public dans l'exercice de sa fonction.

Pré-requis

Être titulaire de la carte pro délivrée par le CNAPS (Livre VI du Code de la sécurité intérieure) + à jour des MAC.

Conditions de réalisation

Groupe de 12 personnes (maxi)

Modalités d'organisation et délais d'accès

Intra : Délai en fonction des demandes et besoins du client

Inter : 1 mois sous réserve d'avoir un effectif minimum de 6 personnes

Lieu

Intra : En vos locaux

Inter : En nos locaux situés à Andrézieux Bouthéon

Formateurs

Formateur spécialisé en sûreté et en prévention des actes de malveillance, dont le CV est validé par les donneurs d'ordres.

Méthode pédagogique

Approche Par les Compétences (A.P.C)

Exercices de simulation / Mises en situation

Jeux de rôles

Mise en situation professionnelle

Évaluation

La formation sera ponctuée d'exercices pratiques permettant de valider les compétences acquises tout au long de la formation en vue de la validation

Validation

Une évaluation continue lors des exercices pratiques et mises en situation (analyse de situation, posture professionnelle, respect du cadre juridique, communication et gestion émotionnelle). Le stagiaire devra adapter son intervention (travail en équipe, appel aux renforts, articulation avec les forces de sécurité intérieure, déclenchement des secours).

Durée

Une journée de formation = 7 heures

Formation : de 3 à 5 jours

Adaptation de réalisation suivant analyse et immersion terrain amont.

SECTEUR SECURITE PRIVEE

FORMATION : M.I.P.P

METHODE D'INTERPELLATION ET DE PROTECTION PROFESSIONNELLE

Objectifs

- Procéder à une analyse rapide de la situation en prenant en compte le lieu, l'environnement, le contexte et les personnes mises en causes.
- Désamorcer les situations conflictuelles et mieux gérer le stress.
- Acquérir des principes, méthodes et techniques permettant de mieux maîtriser l'interpellation (verbale et physique) d'un individu dans le cadre de l'Art. 73 du CPP.
- Savoir rédiger les actes ou registres justifiant et légitimant leurs interventions
- Optimiser la sécurité des équipes, des collaborateurs et des clients.
- Avertir les secours et savoir rendre compte d'une situation d'une façon factuelle

PROGRAMME

Les principes généraux M.R.O : Méthode de Raisonnement Opérationnelle

L'analyse de la situation

Contexte général et vu d'ensemble (environnement 360°)

Ai-je le droit d'intervenir ?

Le cadre juridique et déontologique

Comment vais-je intervenir ?

Mode opératoire (en équipe, avec renfort, avec les FSI)

La spirale de l'agressivité

Comportement face aux insultes et attitudes agressives

Gestion émotionnelle - lâcher prise

Attitude et postures de prévention

Les distances et placements de sécurité

Les attitudes de sécurité (communication, défense et protection)

Technique et Méthode d'interpellation

Techniques de désamorçage

Techniques* de Défense et d'Interpellation (techniques de protection simples, légales et efficaces).

Techniques d'accompagnement (seul et en équipe)

Techniques de contrôle et de maîtrise (debout et au sol) dans le respect de l'intégrité physique et morale de la personne appréhendé.

Connaissance des zones à risques variables (cadre juridique)

**Nous ne parlons pas de technique de self-défense mais bien d'une méthode et de techniques de protection professionnelle intégrant la maîtrise et/ou le désengagement afin de se soustraire de situations dégradées. Toujours avec l'objectif de préserver l'intégrité physique et morale des mis en cause.*

Avertir les secours et renforts

Equipes et la hiérarchie – Forces de l'ordre (Police, Gendarmerie) + n°18-15-17-112-114

DOCUMENTS DELIVRES

Attestation de formation

Certificat de réalisation envoyé au donneur d'ordre